



Récupération suite à réparation

Par **kide**, le **01/06/2010** à **17:04**

Bonjour,

Voilà, j'ai envoyé un produit en réparation et j'ai perdu de bon de réparation.

Lorsque j'ai voulu retiré mon produit, il mon dit qu'il ne l'avait pas que je l'avais déjà récupéré.

Après avoir vérifié il s'avère que mon produit à été égaré ou un employé à sortir mon produit, qu'il ne l'on plus en gros mais ils savent que personne n'a récupéré mon produit. De toute façon cette personne aurait signé le bon de récupération.

Je vais leurs demander une attestation qui indique la raison pour la quelle ils ne veut pas me rendre mon produit, mais comment faire pour porter plainte.

Quelle service je dois contacter et comment m'y prendre, je vais envoyer un recommander au siège de cette société en indiquant ce qu'il c'est passé mais ensuite que faire ?